

L'ambiance dogmatique qui a sclérosé toute prospective publique depuis la LEMA 2006, profitant outrageusement de l'effet SIVENS, s'érigeant contre chaque projet de construction de réserve d'eau, prônant la destruction des ouvrages existants en finançant les travaux à 100%, ont plombé par contrainte la réflexion publique à imaginer une alternative à la construction de plans d'eau.

Résultat ? Le pire reste à venir.

La solution trop simple qui a fait ses preuves depuis des siècles, consistant à augmenter l'eau disponible en évitant de la regarder se perdre dans l'océan en la stockant par gravité, n'est pas tolérée par le lobby écologiste.

### **Une vraie fausse bonne idée ?**

On observe en 2019 que la sécheresse est instrumentalisée pour commencer à préparer les esprits à l'idée qu'il vaudrait finalement mieux recharger les nappes phréatiques que de construire des réservoirs, retenues et plans d'eau. En clair: on noie le poisson, on enfume les usagers, on contente le lobby.

Examinons ce triptyque à l'aune de l'intérêt général.

Un concept innovant de poids dans la politique attentiste lacunaire de l'eau depuis 2006.

#### **• A part au robinet, qui paye l'eau ?**

Sont redevables les activités prélevant un volume **supérieur ou égal à 7 000 m<sup>3</sup>** sur la ressource en eau.

#### **• Quelle en est l'assiette ?**

Il y a quelque chose de vicié dans le système de l'assiette taxable qui consiste à ne pas encourager la dérivation et le stockage de l'eau perdue puisque l'assiette de la redevance est égale à la **totalité des volumes d'eau prélevés** au cours d'une année, quelle que soit la nature de la ressource !

• Puis quelque chose de bien plus pervers encore dans les SDAGE: les ZRE (Zone de répartition des eaux) où tout projet de création de plan d'eau fait l'objet d'une opposition de principe à déclaration administrative sans même que le bien-fondé du projet ne soit officiellement lu par le service instructeur. Or, la ressource en eau, comme elle y est en péril, est payée plus cher...mais comme elle est payée, elle est quand même autorisée et facturée !

En clair : quand on paye, cela confère un droit à spolier un bien commun vital.

L'Agence de l'eau encaisse dans tous les cas.

### **Un remède bien pire que le mal ? Les présomptions sont lourdes.**

- 1) Si on sait construire des étangs et plans d'eau, des préalables restent à étudier pour injecter artificiellement, après des travaux de génie civil et de l'énergie

électrique, quelques milliards de m<sup>3</sup> dans les nappes, puis la pomper avec encore de l'énergie électrique. Ce n'est pas certain que l'environnement puisse « gagner ».

2) L'évaporation alléguée sans une once de réflexion, de bon sens ni de mesures comparatives ([hormis Aldomany 2017](#))

- l'évaporation est un reproche dogmatique prêté uniquement aux « riches en eau » (lacs, étangs, plans d'eau, moulins),
- dans un secteur en pénurie d'eau, il ne s'évapore pas grand-chose,
- l'évaporation en termes quantitatif n'est rien par rapport aux milliards de m<sup>3</sup> d'eau perdue rejoignant l'océan, rendant ce reproche insignifiant,

3) L'ACB (analyse-coût-bénéfice) de l'opération pourrait être calamiteuse si elle est étudiée loyalement par un organisme indépendant.

4) Quels sont les volumes en cause ?

Après avoir artificialisé des centaines de milliers d'hectares (béton, goudron, toitures) et stérilisé des millions d'hectares agricoles, il est pertinent de penser à capter ces eaux, mais l'efficacité du stockage souterrain par rapport au stockage superficiel reste à démontrer.

Avant que la recharge des nappes soit en mesure, en termes quantitatifs, de répondre aux besoins croissants, les préfets pourraient se préparer aux arrêtés sécheresse pendant quelques années.

Il y a risque de déficit volumétrique entre injection (non mesurée) dans la nappe et pompage. Dans ce cas, la facilité du pompage fait peser un risque sur l'épuisement des nappes.

5) Le stock des nappes pourrait être considéré comme une tirelire à transmettre à nos enfants plutôt que de commencer à la ponctionner sans avoir mis tous les scénarios d'une gestion quantitative des eaux de surface en bon père de famille en œuvre.

6) Est-ce que ce diagnostic récent du stockage dans les nappes n'est pas un outil corroborant la doctrine actuelle des restrictions pour un scénario, selon nous à moyen

terme, perdant/perdant.

7) Et si ce diagnostic fortuit était une excellente opportunité socio-politique permettant à l'avenir d'ouvrir ou de fermer le robinet aux « *bons* » ou « *mauvais* » usagers de l'eau ?

8) Il est évident que la maîtrise du prix de l'eau pompée dans les nappes pourrait encore mieux échapper au consommateur.

9) Est-ce que la « disparition » d'eau polluée détournée des cours d'eau et injectée dans les tréfonds ne serait pas une bonne réponse à l'amélioration des masses d'eau de surface ?

10) Très subsidiairement, cet apport d'eau polluée dans les nappes aurait-il un impact sur les générations futures ? Le principe de précaution nous semble allègrement transgressé.

## **Conclusion**

La dictature écologiste pourrait coûter très cher à la France sans que l'environnement n'y gagne strictement rien.

Tant que la doctrine primera le bon sens et les principes techniques, il ne faudra pas s'étonner d'avoir des réponses au prérequis partiels déconnectés des enjeux et des besoins réels.

Si l'eau de ruissellement gravitaire excédentaire aurait pu être gratuite, le principe actuel n'est pas de répondre aux besoins en eau, mais de la restreindre et de la faire payer: «business de l'eau as usual ».

***une chercheuse du CNRS***

*La sécheresse arrive très tôt cette année en France, et cela risque de s'empirer dans le futur.*

*Les restrictions d'eau concernent 64 départements français, mercredi 17 juillet 2019. Cette situation n'est peut-être pas « une fatalité », a estimé sur France-info, Florence Habets, hydroclimatologue, directrice de recherche au CNRS. Mais elle s'attend à ce que ce type d'évènements « se reproduise de plus en plus souvent ».*

**France-info : Êtes-vous inquiète de la situation actuelle ? Est-ce que c'est une fatalité ?**

**Florence Habets :** *Une fatalité, peut-être pas. Mais on s'attend à ce que ce genre d'évènement se reproduise de plus en plus souvent dans le futur (...)*

**Pour lutter contre la sécheresse, on pense au stockage de l'eau. Est-ce que construire des retenues d'eau est la bonne solution ?**

*Cela peut être une solution ponctuelle locale très appréciée pour l'agriculture. Mais on sait qu'à l'échelle globale, cela a des effets assez indésirables. Cela favorise la consommation d'un fort volume d'eau. Du coup, on a une diminution de la ressource et une augmentation de la consommation. À un moment, cela pose problème. C'est quelque chose qui a déjà été observé dans plusieurs pays, l'Espagne, les États-Unis, l'Australie. En période de sécheresse, le fait de miser sur des retenues fait qu'on n'a pas pu diminuer nos usages de l'eau. Du coup, on devient encore plus dépendants de cette ressource qui disparaît. Cela peut être tout à fait contre-productif, particulièrement lors des sécheresses longues ou intenses.*

**Comment anticiper ces sécheresses? Quels types de solutions peut-on mettre en place ?**

*Les barrages ont un inconvénient, c'est que l'eau est en surface et peut être perdue par évaporation. On a des gros réservoirs qui existent dans beaucoup de régions de France, qui sont les nappes phréatiques souterraines. Favoriser la recherche dans ces nappes, c'est intéressant. On peut aussi favoriser le stockage de l'eau dans les sols. On a perdu de la capacité de stockage de l'eau parce qu'on a compacté les sols, parce qu'ils ont perdu de la matière organique. Si on arrive à regagner de la qualité de ces sols, on peut aussi améliorer leur réserve en eau et avoir moins besoin d'irriguer.*